

Gérer ses déchets c'est !

Mieux acheter

Longévité, choix des produits à moindre emballage,...

Mieux consommer

Boire l'eau du robinet, utiliser des ampoules basse consommation, limiter l'usage des produits jetables,...



Mieux trier

Une démarche simple qui doit devenir un réflexe.



ECO
EMBALLAGES



l'ain
Conseil général

Rhône-Alpes
Région



Mes déchets triés deviennent...

Verre



Bouteilles, canettes, pots, bocaux.



Nouvelles bouteilles.

Papier



Journaux, magazines, prospectus.



Papiers d'essuyage, journaux.

Bouteilles et flacons en plastique



Eau, jus de fruits, flacons de produits ménagers et de toilette non toxiques.



Palettes, tuyaux, contreforts de chaussures, revêtements de sol, fibres textiles, flacons pour produits non alimentaires.

Cartons et briques alimentaires



Emballages, cartons bruns, briques de soupe, lait, jus de fruits.



Cartons d'emballages, papiers d'essuyage.

Emballages métalliques



Boissons (alu), boîtes de conserves (acier), barquettes aluminium.



Tôles, emballages, pièces pour automobiles.

Matières organiques



Tonte, taille, épiluchures, café.



Compost.



Peut-on jeter les ampoules avec le verre ?

Non !



Les ampoules basse consommation, les tubes fluo (néon) et les LED sont à déposer à la déchetterie. Les ampoules à incandescence et les halogènes vont à la poubelle. A noter que les ampoules à incandescence ne seront plus commercialisées à partir de 2011.



Est-ce que tous les verres se recyclent ?

Non !

Le verre culinaire, la vaisselle, les vitres, les luminaires, ne sont pas recyclables car ils ont une composition chimique différente du verre d'emballage. Il faut donc les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.



Je jette aux ordures ménagères :

- Les bouchons et capsules non plastique
- La vaisselle
- Les miroirs, les vitres
- Les ampoules à incandescence

Je recycle...

Bouteilles, canettes, pots, bocaux.



Bien enlever les bouchons. En cas de doute : jeter à la poubelle.



Quand j'achète...

- Je privilégie les emballages en verre.
- J'achète des ampoules basse consommation ou des LED à très grande durée de vie.



Les journaux doivent-ils être ficelés ?

Non !



Il ne faut pas attacher ensemble les journaux ou papiers.



Le papier peut-il être froissé ?

Non !

Le papier doit être jeté en vrac, à plat et non froissé.



Je jette aux ordures ménagères :

- Absorbants en papier
- Couches culottes
- Papiers gras
- Films entourant les revues
- Journaux et papiers souillés

Je recycle...

Journaux , magazines, prospectus, papiers de bureau



Bien ôter les films plastiques. En cas de doute : jeter à la poubelle.



Pour réduire ma consommation...

- J'appose l'autocollant «STOP PUB» sur la boîte aux lettres (contacter le SMICTOM). Les courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 40 kg par foyer. Avec cet autocollant, vous continuez à recevoir l'information de votre collectivité.
- J'utilise du papier recyclé.
- J'imprime en recto-verso.
- J'utilise la deuxième face du papier comme brouillon.





Faut-il laver les emballages ?

Non !



Les emballages doivent juste être vidés et égouttés.

Seuls les emballages bien vidés peuvent être recyclés. Les autres vont aux ordures ménagères.

Il est inutile de les laver, cela gaspille de l'eau.



Peut-on recycler les bouteilles d'huile ?

**Oui
mais...**

Les bouteilles doivent être parfaitement vidées pour ne pas souiller les autres emballages.



Je jette aux ordures ménagères :

- Petits emballages (yaourts, barquettes plastique ou polystyrène).

- Films et sacs en plastique
- Boîte à oeufs en plastique

Je recycle...

Flacons, bouteilles en plastique



Vider les bouteilles. En cas de doute : jeter à la poubelle et apporter les produits dangereux à la déchetterie.



Que faire des bouchons en plastique ?



Pas besoin d'enlever les bouchons des bouteilles avant de les recycler. Certains organismes les collectent pour les recycler au profit d'associations (aide aux personnes handicapées...).

Quelques sites internet :
www.1bouchon1sourire.org

<http://bouchon.espoir.free.fr>
www.bouchonsdamour.com

Je consomme responsable...

- Je privilégie l'eau du robinet.
- Je choisis un mode d'emballage le plus adapté.
- J'évite les produits jetables non recyclables.
- Je privilégie les recharges des produits ménagers (eau de javel,...).



Doit-on emboîter les emballages ?

Non !



Les emballages doivent être déposés en vrac pour faciliter le tri.

Pour gagner de la place ils doivent être aplatis.



Peut-on mettre les emballages dans un sac plastique ?

Oui !

Dans le sac jaune translucide distribué par les communes du SMICTOM à Frans, Jassans, Massieux, Reyrieux, Trévoux.

Non !

Pas dans un autre sac, type sac de caisse. Les employés du tri n'ont pas toujours le temps d'ouvrir les sacs et de les vider. Les emballages ainsi enfermés ne seront donc pas recyclés.



Je jette aux ordures ménagères :

- Essuie-tout
- Cartons souillés (pizza)

Je recycle...

Cartons et briques alimentaires, emballages métalliques



Vider les boîtes et les emballages. En cas de doute : jeter à la poubelle.



J'agis responsable...

- Je privilégie les boîtes à oeufs en carton.
- Je privilégie les produits ménagers concentrés (lessives,...).
- J'apporte les grands cartons en déchetterie (grand électroménager, meubles,...).



Le compost c'est quoi ?



C'est un procédé naturel. Plusieurs micro-organismes dégradent la matière organique en présence d'oxygène et d'eau. Au bout de quelques mois de fermentation, ces déchets se transforment en amendement organique, le compost.



Pourquoi composter ?



C'est économique : on peut recycler les déchets verts ainsi que les déchets alimentaires qui représentent jusqu'à 30% des déchets mis à la poubelle. Le compost protège notre environnement par la réduction à la source des quantités de déchets à éliminer par les procédés traditionnels.

C'est utile : Le compost renforce le «stock» d'humus du sol et améliore ses propriétés physiques. C'est un amendement organique qui peut être utilisé sur un potager ou dans des massifs de fleurs en le mélangeant avec de la terre.

C'est bon pour notre planète : quand on utilise du compost, on réduit la consommation d'engrais chimiques.

Je recycle...

Déchets pour le compost



Résidus de cuisines
(pas de reste de viande ni de poisson)



Déchets verts



Dans mon jardin...

- J'installe un composteur (achat possible au SMICTOM accompagné d'une notice d'utilisation).
- Je choisis des végétaux de haie à pousse lente.
- Je paille* mes massifs avec le résidu de la tonte, de la taille broyée ou du compost.

* Couvrir le sol pour éviter l'évaporation et les mauvaises herbes.



Puis-je tout amener à la déchetterie ?

Non !



- Plaque amiante
 - Pneus
 - Ordures ménagères
 - Produits explosifs
 - Déchets biologiques dangereux
- En cas de doute, renseignements auprès du SMICTOM



Informations pratiques :

Modalités d'accès :

- Sur présentation d'un badge orange, délivré par les mairies en justifiant de la carte grise (Véhicule Particulier) et de l'attestation de résidence : accès gratuit (badge orange).
- Sur présentation d'un badge vert, délivré par le SMICTOM, en justifiant de la carte grise (camionnette, fourgon) et de l'attestation de résidence : accès payant (badge vert).
- Interdit à tout véhicule supérieur à 3,5 tonnes de PTAC.

Horaires d'ouverture :

Hiver : (du 1er octobre au 31 mars) le lundi après-midi, et du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
 Été : (du 1er avril au 30 septembre) le lundi après-midi, et du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h (Dimanche et jours fériés exclus).

Toussieux : 04-74-08-52-56
Frans : 04-74-60-81-36

Rue des communaux, ZI de Reyrieux, 01600 TOUSSIEUX
 ZA du PARDY, 01600 FRANS

Je recycle...

Encombrants, produits toxiques, électronique



Sont également acceptés :

- Gravats inertes
- Bois
- Tissus, vêtements
- Ferraille
- Peinture
- Piles et batteries
- Huile de vidange
- Solvants
- Acides et bases

Pour la déchetterie..

- J'ai toujours sur moi la carte d'accès de mon véhicule.
- Je sépare mes déchets avant de partir pour gagner du temps sur place.
- J'évite les jours d'affluence (samedis et ponts).
- **Je respecte les consignes du personnel d'accueil.**